



Village de Pointe-Fortune

CONVOCATION

Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE LUNDI 6 FÉVRIER 2023, à 19h30 heures.**

Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2023.
3. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 6 février 2023.
4. Dépôt de la correspondance et documents reçus.
5. Avis de motion pour l'adoption du projet de règlement numéro 408-2023-1 modifiant le règlement 408-2023 concernant le taux de la taxe foncière générale et autres taxes pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2023.
6. Autorisation de paiement pour les frais reliés à la fourniture de luminaires de rues au DEL, avec services connexes.
7. Autorisation de paiement pour les reliés aux services techniques dans le cadre du projet de réfection de la route 342.
8. Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services techniques dans le cadre du projet de rehaussement de la rue Réal-Larocque.
9. Approbation des plans et devis et autorisation à la FQM services techniques d'aller en appel d'offres pour les travaux de rehaussement de la rue Réal-Larocque.
10. Octroi du contrat pour l'acquisition de module de jeux pour l'aire de jeu du parc Réal-Larocque.
11. Octroi du contrat pour l'acquisition de mobilier urbain dans le parc Réal-Larocque.
12. Octroi du contrat pour l'aménagement d'un mur végétal dans le parc Olivier-Guimond.
13. Approbation entente intermunicipale - camps de jour de Rigaud.
14. Autorisation de représenter la municipalité lors de la vente des immeubles à défaut de paiement de taxes.
15. Renouvellement du contrat de la firme Poirier et associés, vérificateurs, pour l'année financière 2023.
16. Autres sujets:
17. Période de questions.
18. Levée de la séance.

2 février 2023

Jean-Charles Filion, directeur général